

Savignac Info #20

Bulletin Municipal

Janvier
2025

2025

10 ans déjà...

Dix ans que nous publions « Savignac-info », ce numéro est votre vingtième bulletin municipal. Deux fois par an, vous êtes informé sur la vie communale, les projets, la vie associative et des sujets qui impactent directement la vie de chacun.

2024 s'est achevée, laissant derrière elle un réel engagement et un travail de l'équipe municipale sur les différents projets en cours ou à venir : • Les sanitaires de la salle des fêtes • Le début des travaux de rénovation énergétique à l'école • Prochainement le city-stade • L'entretien permanent des routes et plus généralement l'embellissement de notre commune.

Ce fut une année riche de festivités et de liens sociaux, je remercie tous les bénévoles, de tous âges, amoureux de la commune qui ont œuvré et fait parler de Savignac. Tout cela ne serait rien sans aussi l'engagement du personnel communal qui travaille chaque jour pour parfaire nos exigences, que ce soit au secrétariat, à l'école, ou à l'entretien du village.

Encore une année écoulée, avec ses moments de joies, de peines, de morosité et d'incertitudes. Néanmoins, c'est avec une grande sincérité que je vous présente en mon nom et au nom du Conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite, pour vous et vos proches. Que 2025 puisse vous être aussi agréable que possible dans le domaine personnel, familial et professionnel.

**Le maire,
Patrick Datchary.**



Relevé état civil sur les 10 dernières années

Sur les dix dernières années (2015-2024), nous relevons 47 naissances. Dans la même période, ce sont 62 décès ou transcriptions de décès inscrits à l'Etat civil.

Au niveau des naissances, après des années fortes (2015, 2016, 2017) on enregistre une baisse constante. Entre 2015 et 2019, on relève 32 naissances. Entre 2020 et 2024 elles ne sont plus que 15 enregistrées.

Pour les décès, entre 2015 et 2019, on en relève 21. Par contre, ils sont en hausse sur les cinq dernières années (2020-2024) avec 41 décès.

En ce qui concerne les mariages on enregistre une certaine régularité, sauf dans les années 2016, 2019 et 2023 où il n'y a eu aucune célébration, 1 en 2024.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances	10	10	7	3	2	1	4	2	4	4
Décès	6	4	3	5	3	8	10	7	7	9
Mariages	4	0	3	4	0	3	3	2	0	1

Dans l'attente des résultats du recensement réalisé début 2024, l'INSEE, n'a pas encore communiqué les chiffres définitifs liés à la population du village.

Etat civil 2024

- Avis de naissances : 4
- Reconnaissance conjointe anticipée (père et mère) : 1
- Acte de reconnaissance père : 1
- Mariages : 1
- Décès sur la commune : 1
- Transcriptions de décès : 8
- Acte de changement de nom : 1

La mairie va doter les salles des fêtes, vestiaires du stade et la salle de réunion au-dessus de la MAM, de panneaux de numéros d'urgence et numéros nationaux utiles à la sécurité.



112 - Appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne. Ce numéro est gratuit et accessible depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile, 24h/24 et 7j/7. Il permet d'être mis en contact avec les services d'urgence suivants: police, pompiers, SAMU.

15 - Samu - Ce numéro de téléphone unique par département donne directement accès au (service d'aide médicale urgente).

17 - Police secours - En cas d'urgence concernant un accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale nécessitant une intervention rapide pour protéger les personnes et/ou les biens.

18 - Sapeurs-pompiers - Lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

114 - Pour les sourds et malentendants, c'est un numéro unique d'appel d'urgence français, gratuit, accessible en permanence par visiophonie, tchat, SMS ou fax.

Cimetière: Reprise des concessions échues

Afin d'optimiser la gestion du cimetière il a été procédé à un inventaire des concessions accordées. Ceci, en vue de préparer une liste des tombes et caveaux en état d'abandon et pouvant faire l'objet d'une reprise de concession. Ainsi, il a été recensé un certain nombre de concessions n'ayant pas fait l'objet de renouvellement.

Il a été procédé à l'apposition d'un panneau sur les tombes et caveaux concernés, signalant l'absence de renouvellement. Tous les propriétaires et ayant-droits des tombes et caveaux concernés, ou toute personne susceptible de fournir des renseignements, sont invités à se présenter en mairie.

Démarchage à domicile

La commune a été informée que des commerciaux d'une société privée démarchent sur son territoire. Le démarchage à domicile est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat.

Les vendeurs à domicile sont soumis à un certain nombre de formalités mais pas de déclaration en mairie. Le maire ne peut donc pas prendre un arrêté d'interdiction. Néanmoins, si la commune constate des agissements répréhensibles, il lui est possible de contacter la gendarmerie afin quelle puisse opérer des contrôles. Le consommateur, sollicité chez lui par un démarcheur, ou invité par téléphone ou courrier à se rendre sur un lieu de vente, bénéficie d'une protection spécifique.

Travaux - Projets

Troisième adjoint, responsable de la Commission « Travaux-Voiries », Nicolas Artous fait un état des lieux sur les travaux achevés, en cours et à venir, ainsi que sur l'entretien de la voirie.

Création de sanitaires à la salle des fêtes

- **coût estimatif 167 182 €.**
Achèvement des travaux prévu : février 2025



City-stade

- **coût prévisionnel 94 139 €.**
Réalisation des travaux programmée sur le 1^{er} semestre 2025

Rénovation énergétique de l'école

- **coût prévisionnel 574 677 €.**
Les travaux vont s'étaler sur toute l'année 2025

MAM

- Déplacement d'une cloison pour augmenter l'espace repos et porter l'accueil à 10 enfants : **1 308 €.**
Réalisation des travaux : 1^{er} semestre 2025.

Renouvellement des panneaux des lieux-dits : 10 000 €

des lieux-dits : 10 000 €

Ecole

- **Renouvellement des installations de jeux de l'école : 30 000 €**

Cimetière

- **Réfection des portails : 5 000 €**

Rénovation éclairage public

- le parc d'éclairage public est aujourd'hui totalement renouvelé avec un équipement en led.
La dernière tranche de travaux s'est élevée à 64 846 €.



Travaux de voirie

- Ont été traités cette année l'impasse Maillard, le lotissement Les Hauts de Savignac et un chemin d'accès au Verdier.
Montant des travaux : 20 628 €.

Réfection du parking du stade enfin terminée

- Les colonnes de collecte des ordures ont été remises en place avec une colonne supplémentaire pour les ordures ménagères (sacs noirs).
Remerciements à la CUMA pour le prêt d'un terrain adjacent durant les travaux. **Coût des travaux 16 827 €**

Eclairage du stade

- **coût prévisionnel 49 335 €**



Ecole

- **Aménagement et équipement de la bibliothèque scolaire : 10 000 €**

Toutes les actions menées au sein de l'école sont en lien avec un projet d'école. Ce dernier est là pour garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux, préparer les élèves à leur avenir et faire vivre une intelligence collective.

La labellisation E3D, c'est quoi ?

La labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'Éducation Nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. C'est le cas pour l'école de Savignac. Dans ce cadre, la labellisation obtenue l'année dernière, va permettre à toutes les classes de poursuivre le travail sur la nature et les éléments durant l'année, mais aussi la santé et la solidarité.

Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national.

Au total, près de 12500 écoles, collèges et lycées sont à présent labellisés E3D en France. Le déploiement de la labellisation E3D poursuit sa progression (10 000 en octobre 2022, 7 700 en octobre 2021). Le plan d'action du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse « L'École, premier lieu de l'engagement pour la transition écologique », publié en juin 2023, fixe l'objectif d'atteindre 20 000 labellisations d'ici fin 2025 et 100 % de labellisations d'ici fin 2030.

Initiation à l'opéra

La classe de CM va participer à un projet intitulé « Bus Papageno » porté par l'Opéra National du Capitole de Toulouse, dans le cadre d'une liaison CM/6e, avec la professeur de musique du collège Francis Carco. Le travail portera sur « La flûte enchantée » de Mozart. En fin de projet, les élèves assisteront, en mai, à un concert d'une heure au sein du collège.

Spectacle au point lecture

- **Le 7 février**, la compagnie « Les pieds bleus » viendra présenter un spectacle de lecture, contes et magie aux élèves et à leur famille. L'idée serait de toucher le plus de personnes possibles et donc cela devrait se faire après la classe. La réflexion est lancée pour profiter de ce moment afin d'ouvrir officiellement le nouveau point lecture et le faire découvrir aux parents.
- **Petit rappel, tous les élèves de l'école empruntent un livre par semaine.**

Initiation à l'opéra, musique, théâtre, lecture, observation de la nature, apprentissage des gestes qui sauvent, foot à l'école, savoir rouler à vélo, font donc partis des nombreuses activités proposées aux élèves cette année encore. Ils sont 84 élèves dans les quatre classes.

Les diverses animations et activités

Sur le plan culturel, les classes de la GS jusqu'au CE travaillent autour du thème « Promenons-nous... » avec un travail de découverte et d'observation sur les paysages de Savignac, et un constat sur l'évolution de ces derniers au cours des 4 saisons. Un travail sur les différents paysages existants sur notre planète est également fait, ainsi que sur les diverses cultures que l'on peut y rencontrer (arts visuels, musiques, cuisine...)

La classe des CE a participé dès le début d'année scolaire à un projet d'art contemporain en partenariat avec le département de l'Aveyron et l'Atelier Blanc. Une jeune artiste, Noémie Pilo, est intervenue à 3 reprises sur la classe pour créer des objets en lien avec son exposition « Dix pouces deux pas ». Toutes les créations des élèves ont été mises à l'honneur au Moulin des arts de Saint Rémy durant cette même exposition.

Deux marathons vont être organisés, celui des mathématiques et un autre orthographique. Les classes de grande section jusqu'au CE sont concernées.

Les CM vont bénéficier d'une séquence sur « Apprendre à porter secours » en partenariat avec la MAIF. La maîtresse de maternelle souhaiterait que les petits et les moyens se rendent à la caserne des pompiers de Villefranche.

Des séquences de piscine sont en cours tout au long de l'année pour les trois grandes classes. La directrice remercie les parents bénévoles qui veulent bien accompagner les enfants à ces sorties sportives.

Les CE et CM sont inscrits à un projet « Foot à l'école » organisé par la FFF et l'EN en ce début d'année.

Classe découverte à Meschers pour les CM en fin d'année scolaire.

Les CE travailleront sur les blocs 1 et 2 du savoir rouler à vélo afin de valider l'année prochaine le bloc 3 et de ce fait la totalité de l'attestation.

Répartition des 84 élèves

- **20 élèves en maternelle** (toute petite, petite et moyenne sections), enseignante Nathalie Carbonnel.
- **19 élèves en grande section et CP**, enseignante Sophie Germain.
- **23 élèves en CE1/CE2**, enseignante et directrice Floriane Dubarry et Juliette Oustrières lors des décharges de direction.
- **22 élèves en CM1/CM2**, enseignante Pascale Moissand, remplacée par Audrey Gandois durant son absence.



Le **Transport à la Demande** (TAD), service cofinancé par la Région Occitanie et Ouest Aveyron Communauté (OAC), est ouvert à tous sur réservation.

À votre demande, le transporteur vous prend et vous ramène à votre domicile. Les horaires et les destinations sont fixes.

La **réservation du transport** doit être effectuée, au plus tard, la veille du déplacement, et ce jusqu'à 16h30. Les tickets sont en vente dans les véhicules (2 € pour un voyage).

Pensez à conserver votre ticket, il permet l'accès aux cars LIO dans les 2 heures suivant sa validation.

Depuis 2024

- **Les réservations de trajet** se font auprès de la centrale régionale au 0 805 60 81 00 (N°vert).
- **Ouverture d'une ligne virtuelle de TAD** reliant La Fouillade à Villefranche en passant par Sanvensa les lundis et mercredi

Renseignements/Inscription/Réservation au 0 805 608 100 (N° VERT) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Zone centre
Vous habitez à :
Villefranche de Rouergue
Maleville
Morlhon-le-haut
Toulonjac
Savignac
La Rouquette
Vailhourles
Martiel
Laramière
Promihanes

Destinations possibles :	
Villefranche-de-Rouergue - Gare SNCF	
Villefranche-de-Rouergue - Place de la liberté	
Villefranche-de-Rouergue - France Travail	
Villefranche-de-Rouergue - Hôpital	
LUNDI	14h00 - 16h30
MERCREDI	9h30 - 12h00
JEUDI	9h30 - 12h00
SAMEDI	9h30 - 12h00
	14h00 - 16h30
Villefranche-de-Rouergue - Aqualudis	
Villefranche-de-Rouergue - Gymnase du Tricot	
SAMEDI	9h30 - 12h00
	14h00 - 16h30

Depuis 2020, à l'intérieur de la salle des fêtes, au vestiaire du stade et à l'école sur le mur extérieur, côté salle de psychomotricité, trois **DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)** sont installés au service de la population. **Petit rappel sur leur utilisation.**

A quoi sert le défibrillateur ?

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque, le cœur peut être relancé par un choc électrique délivré par un défibrillateur. On les trouve à trois endroits de la commune.

Qui peut s'en servir ?

Toute personne, même non-médecin peut utiliser le défibrillateur. Aucune formation n'est nécessaire pour se servir d'un DAE. Il faut suivre les instructions données par l'appareil.

Comment procéder :

- 1 - **Allumez le défibrillateur**, ouvrez le couvercle et prenez connaissance des instructions figurant sur l'appareil,
- 2 - **Dénudez la poitrine** de la victime,
- 3 - **Déballez les électrodes** et connectez-les à l'appareil,
- 4 - **Retirez les protections** et positionnez les deux électrodes adhésives sur la poitrine de la victime à même la peau : la première en dessous de l'épaule droite, la seconde sur la partie gauche du thorax, en dessous de l'aisselle,
- 5 - **« Analyse ECG en cours »**. Écartez-vous du patient,
- 6 - Si **« choc conseillé »** appuyez sur le bouton clignotant qui va envoyer le courant électrique au niveau du cœur et le faire repartir.

LES GENDARMES DE L'AVEYRON

vous conseillent



SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

- 1** Équiper sa porte d'un système de verrouillage fiable, d'un judas de porte, d'un entrebâilleur ;
- 2** Installer des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairages automatiques intérieur/extérieur, protections électroniques...). Demander conseil à un spécialiste ;
- 3** Changer les serrures lorsqu'on emménage ou lors d'une perte de clés.
- 4** La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsqu'on est chez soi !
- 5** Ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- 6** De nuit, en période estivale, éviter de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- 7** Ne jamais laisser ses clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Les confier à une personne digne de confiance.
- 8** Dans le jardin, ne pas laisser traîner une échelle, des outils, un échafaudage... du matériel bien utile pour fracturer une porte ou encore escalader une façade...

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Avant l'arrivée des gendarmes, protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne toucher aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdire l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas d'absolue nécessité ;
- faire opposition aux moyens de paiement volés.



SE PRÉMUNIR DU VOL À LA FAUSSE QUALITÉ



GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Rester vigilant quand des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou des gendarmes se présentent à la porte. Même si la personne est en uniforme, lui demander de présenter une carte professionnelle ou un justificatif. Au moindre doute, ne pas la laisser entrer et composer le 17.

Lui proposer un autre rendez-vous afin de se laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Pour toute vérification par appel téléphonique, utiliser les numéros de téléphones figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou appelle.

Si on fait entrer une personne chez soi, solliciter la présence d'un voisin. Accompagner cette personne dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile.
Si je suis seul(e), je ne laisse pas rentrer deux personnes simultanément.

Ne divulguer en aucun cas l'endroit où sont cachés bijoux, argent ou tout autre objet de valeur. En outre, ne jamais communiquer les identifiants et mot de passe de ses comptes personnels, son numéro de sécurité sociale.

Ne pas se laisser abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semblent pas clairs. Pour tout démarchage à domicile, on dispose d'un délai de rétractation. Ne jamais s'engager ni signer dans la précipitation.



LES BONS RÉFLEXES À LA MAISON

Sur la boîte aux lettres ou la porte, ne préciser que son nom sans faire mention du prénom du ou des occupants.

Placer en lieu sûr (éloigné des accès) les bijoux, cartes bancaires, sacs à main, clés de voiture. Ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !...

Photographier ses objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Noter la référence et le numéro de série des matériels, conserver ses factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Ne pas garder chez soi de trop grosses sommes d'argent en numéraire.

RÉPARATION & TRAVAUX

- demander un devis ;
- contacter en priorité les entreprises connues ayant pignon sur rue.

VOL À L'ARRACHÉ & PICKPOCKETS

- être accompagné pour retirer du numéraire ;
- pas de grosses sommes sur soi ni de bijoux trop voyants.
- sac plutôt en bandoulière, côté opposé à la route.

DÉMARCHEURS TÉLÉPHONIQUES

- pour limiter les appels, s'inscrire sur bloctel.gouv.fr ;
- ne jamais rappeler un numéro de téléphone qu'on ne connaît pas.

ABSENCE DURABLE

- aviser voisins et/ou gardien ;
- faire suivre son courrier ou relever la boîte aux lettres ;
- demander ouverture diurne fréquente des volets ;
- appeler le 17 pour l'**Opération Tranquillité Vacances**.

VOL AU DISTRIBUTEUR DE BILLETS

- si possible, retirer l'argent au guichet de la banque ;
- au DAB, ne pas se laisser distraire par un individu qui attend à proximité ;
- ne jamais garder son code secret inscrit avec sa carte ; récupérer systématiquement les tickets ;
- en cas de difficulté technique, attention à la personne qui propose son aide... ne pas recomposer le code devant elle ;
- en cas de carte « avalée », attendre pour être sûr qu'elle ne ressorte pas et **faire opposition sans délai !**

**OPPOSITION
CARTE BLEUE
0 892 705 705**

**OPPOSITION CHÉQUIER
0 892 683 208**

NUMÉROS UTILES

LES DANGERS D'INTERNET

- réaliser ses achats uniquement sur des sites de confiance dont l'adresse au moment de la transaction commence par « **https** » ;
- l'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité ;
- Ne jamais répondre au mail d'une banque ou d'un site demandant les identifiants et mots de passe voire les coordonnées bancaires ;
- **en cas de doute sur un mail, je ne l'ouvre pas !**



« Savignac raconté par ses habitants »

C'est d'une façon plus formelle que Justin Therondel souhaite s'adresser aux savignacois. Que vous habitiez Savignac, que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, son ambition est de délivrer la mémoire des lieux où vous demeurez. « Bien sûr, je ne suis pas omniscient, et vous-même détenez une part de cette histoire » précise-t-il.

« Dans le livre « Savignac raconté par ses habitants », j'ai tenté de rassembler des connaissances historiques, piochées à la fois dans des ouvrages littéraires et de vos dires. Je n'omets pas que des erreurs aient pu se glisser sur les pages, car l'histoire est en constante évolution. Des découvertes viendront toujours chambouler nos actualités. Mais, c'est aussi du temps qui s'écoule dont il s'agit. Après vous, qui continuera à se souvenir d'un voisin qui vous aura marqué, d'un évènement fédérateur et chaleureux, des chemins que vous aurez empruntés? A l'échelle d'une vie, de nombreux souvenirs sont créés, mais à la fin, combien en restent-ils d'intacts? Enfin, j'ai aussi ma part de responsabilité et j'espère ne pas avoir déformé certains de vos propos, auquel cas vous m'en voyez désolé ».

Pour ceux qui ne connaissent pas la genèse de cette enquête, il raconte. « Au moment de la COVID en 2021, je profite de ma sortie pour récupérer des déchets qui traînent lorsque ma curiosité me pousse à m'avancer devant un tas de ronces (romegàs). Face à moi, un trou béant, une cave voûtée remplie de bouteilles de verre, de plastique, et de choses en tout genre. Ayant grandi sur la commune, à jouer aux soldats dans les champs, aller au club de foot, acheter le pain à pied le matin, me balader à vélo sur les sentiers; jamais je n'avais entendu parler de cette ruine. Alors, l'envie de savoir à pris le dessus. Après avoir reçu l'accord de la propriétaire pour dégager les détritrus, aucun indice n'a pu m'être révélé. Si ce n'est la tradition orale qui désigne le lieu par « gabion ». De la Société des Lettres de l'Aveyron à la Société Archéologique de Villefranche-de-Rouergue, un érudit m'a éclairé sur cette construction énigmatique. Dans un dossier consacré à Savignac, qu'il m'a confié, étaient compilées ses découvertes, des articles liés aux fouilles archéologiques, ses questionnements, etc ».

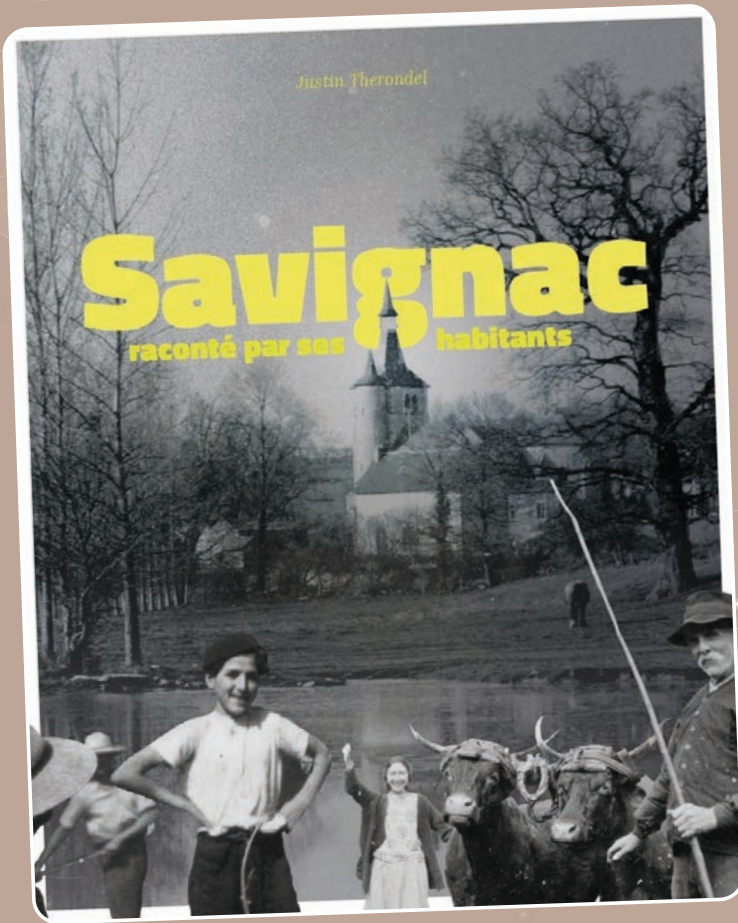
Nous sommes alors en mai 2021, « la rencontre avec cet érudit me laissa un goût d'inachevé. Une graine s'était plantée dans mon esprit sans savoir si elle germerait un jour. Au vu de la quantité d'informations à traiter, il me fallait faire le tri et tenter de trouver un départ à cette enquête. De recommandation en recommandation, je sillonnais le village à vélo pour récolter des informations auprès des habitants. Parfois, il a fallu que je me déplace hors du secteur de recherche: Elbes, La Bastide-Capdenac, Sainte-Croix, Villefranche-de-Rouergue, Drulhe, Rodez. Ou encore téléphoner en Haute-Vienne, à Albi et en Moselle. Ce faisant, des ouvrages évoqués maintes fois devinrent pour

moi des références. L'un d'eux, introuvable en médiathèque, mais encore bien présent dans la plupart des anciennes familles de Savignac. Tout d'abord, celui d'Ernest Mouysset (instituteur à Savignac de 1936 à 1941): Savignac d'Aveyron, 1942; et celui de l'abbé Louis Jammes: Savignac notice historique religieuse et démographique, 1980. De plus, le travail de l'Institut occitan de l'Aveyron (IOA), lors de l'opération Al canton, fut également une aide précieuse pour comparer les sources, vérifier certaines rumeurs locales et en tirer des enseignements. Il me faut mentionner la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue grâce à qui, j'ai pu consulter des documents rares (cf: Les châteaux de l'Ancien Rouergue du Marquis de Valady) et partager mes questionnements lors de ma progression. Mais aussi, Olivier Daillut-Calvignac, historien héraldiste, sans qui la signification des blasons ne m'aurait été dévoilée; et Alain Lafarguette, spéléologue savignacois.

Note après note, page après page, les thématiques ont émergées. « L'idée d'en faire un livre vint naturellement. Seulement, ne voulant pas me contenter d'une histoire figée sur du papier, et en ayant présenté mon travail de collectage auprès d'une association culturelle locale, Octave; un engouement commun est né. Soutenu dans ma démarche, autant dans la technique que dans la communication, le 25 mai 2023 nous inaugurons la première déambulation historique à Savignac. Au programme de la visite, un circuit de 3 kilomètres ponctué d'une vingtaine de stations pour une durée de 2h30. Dans la mesure du possible, j'organise cette sortie une fois par mois, en se donnant rendez-vous à 14h30 devant l'église, et communique l'information sur mes réseaux, par mail, sur l'agenda de l'office de tourisme Aveyron, sur le site de la mairie et dans la presse ».

De la réécriture, à la relecture, grappiller les derniers détails, soulever les dernières zones d'ombres, Justin est fier de pouvoir présenter ce livre « qui au bout de mes questionnements m'a fait rencontrer près de 80 informateurs et où de nombreux documents me furent partagés (tableaux, photos, film, plan). Grâce à eux, et mon goût pour la recherche, j'aborde ce qu'il s'est passé à Savignac en chapitres distincts: Histoire, Linguistique, Mœurs et coutumes, Passe-temps et Vie sociale ».

Telle une monographie de village, enrichie par une dimension culturelle occitane, comparable aux travaux de l'IOA avec leur opération Vilatge, « j'espère vous donner envie de découvrir ou redécouvrir votre commune, de vous saisir de sa mémoire et de ses spécificités, de tisser des liens entre nous, de partager notre diversité » conclut l'auteur dans sa présentation du livre.



Le livre est sorti des presses le 20 décembre dernier.

Pour se le procurer: A VILLEFRANCHE: Librairie La Folle Avoine,
Librairie du Sénéchal, Boutique éphémère Kraft, Centre Leclerc.

A LIMOGNE: Bouquinerie du Chat-Huant. A SAVIGNAC: Boulangerie Railhet.

Tarif 20 €.

**Bulletin municipal
« Savignac Info »**

Mairie - 12200 Savignac
Tél. 05 65 45 27 34

Directeur publication: Patrick Datchary

Coordination: Alain Marsan

Contact: Secrétariat de mairie

Email: mairie-savignac@orange.fr

Site: www.savignac-aveyron.com

Tirage: 380 ex

CGI Graphic - La Repro Villefranchoise
12260 Salles-Courbatès - 05 65 81 75 20



*Flashez
pour plus d'infos!*



www.savignac-aveyron.com